

## DIRECTION DE LA COMMUNICATION CULTURE VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

LUDOTHEQUE DU GRAND BASSIN  
2bis, rue du Parc  
77185 LOGNES

### Fiche d'inscription pour le prêt de jeu

#### Modalité pour le prêt de jeu :

L'adhésion au prêt est annuelle et valable 1 an pour toute la famille.

Le paiement des droits d'adhésion est à effectuer en Mairie, 11 esplanade des droits de l'homme, 77185 LOGNES.

L'adhésion au prêt donne droit à l'emprunt d'un jeu de société, dans la limite de quatre jeux par famille, pour une durée de 15 jours.

Il est de la responsabilité de l'adhérent de vérifier que le jeu soit complet et en bon état avant de l'emprunter. Si le jeu présente un défaut, il doit être signalé au moment de l'enregistrement.

Les jeux non restitués dans les délais, perdus, ou détériorés font l'objet d'un remboursement de la valeur du jeu neuf, par l'émission d'un titre de recette payable au Trésor Public.

Madame, Monsieur .....

Adresse : .....

.....

Date : ...../...../.....

Signature